



EDITORIAL

Le printemps s'annonce, une saison synonyme de couleur et de bien-être qui nous invite à profiter pleinement de la nature. Cette période peut être la source d'un plaisir partagé si nous sommes attentifs à ne pas gêner, à ne pas perturber notre voisinage en respectant quelques règles élémentaires que nous vous rappelons dans ce bulletin.

Ces règles constituent bien sûr des contraintes, mais des contraintes nécessaires qui doivent être connues, acceptées et respectées par tous. Leur non-respect est, outre les désagréments qu'ils engendrent, souvent à l'origine de conflits de voisinage qu'il est préférable d'éviter.

La commune fait des efforts importants pour entretenir les lieux publics et créer des équipements d'intérêt commun qui participent à une qualité de vie à laquelle les germinois sont en droit de prétendre. Il est important de les respecter comme il est important de respecter les règles d'urbanisme qui résultent du PLU et qui n'ont d'autres ambitions, que de rendre la commune plus harmonieuse.

A l'initiative de Troyes Champagne Métropole, des gardes champêtres pourront être mis, à temps partiel, d'ici la fin de l'année, à disposition des communes dites « rurales » de l'agglomération. Ils auront pour mission d'assurer la prévention, la surveillance, la sécurité, la salubrité et la tranquillité de la commune. Ce sera un appui non négligeable pour notre commune qui ne dispose pas de police municipale.

Le recensement de la population s'est déroulé dans de bonnes conditions. Les résultats seront connus à la fin de l'année. Je tiens à remercier les germinois pour leur précieuse collaboration.

Maxime DUSACQ



Horaires de la mairie
Lundi et jeudi 8h30-12h00/13h30-17h00
Mardi, mercredi et vendredi 8h30-12h00
le samedi de 10h00 à 12h00



ATTENTION

Horaires de l'Agence Postale Communale
Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi 8h30-12h00
et samedi de 10h à 12h00

Mairie de SAINT-GERMAIN

845 Route de Troyes, 10120 Saint Germain ☎ 03.25.75.68.91

Courriel : contact@mairie-saintgermain.fr Site internet : www.mairie-saintgermain.fr



Permanence du Maire et des Adjoints le samedi de 10h00 à 12h00

Nous vous rappelons qu'il est impératif de prendre un rendez-vous au secrétariat de la mairie pour tout dépôt de dossier d'urbanisme, mariage, PACS....

LES ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal lors de sa séance du 11 février 2025

- a fixé les modalités de rémunération des agents assurant l'enquête de recensement
- a refusé d'instaurer le forfait « mobilités durables » au profit des agents de la commune
- a décidé de profiter de travaux de voirie à Chevillèle (raccordement d'un méthaniseur au réseau) pour enfouir les réseaux et renouveler l'installation communale d'éclairage public ;
- a fixé le tarif horaire du personnel de la commune pour les travaux qu'il effectue en régie au sein de la commune ;
- a donné délégation à M. le Maire pour le remboursement par anticipation des emprunts en cours ;
- a autorisé M. le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses réelles d'investissement avant l'adoption du budget primitif de l'exercice 2025 dans la limite du quart des dépenses d'investissement inscrites au budget voté pour 2024 ;
- a décidé de sécuriser l'église Saint-Barthélémy de Lépine et de ses environs et désigné un maître d'œuvre pour cette mise en sécurité ;
- a créé un poste de catégorie C de secrétaire administratif au sein du service urbanisme pour remplacer un agent muté dans une autre collectivité.

VIE DE LA COMMUNE

On a fêté les reines et les rois, mais aussi la chandeleur avec le CCAS...

Comme de coutume, les aînés se sont retrouvés, en début d'année, autour de repas dans les locaux de la restauration scolaire. Le mercredi 21 janvier pour un repas au cours duquel ils ont partagé la galette des rois et le mercredi 12 février pour déguster les délicieuses crêpes de la chandeleur. Ces moments chaleureux et gourmands permettent à nos aînés de profiter d'un temps convivial de rencontre et d'échange.

Rendez-vous le jeudi 3 avril pour une sortie au restaurant. N'oubliez pas de vous inscrire en mairie.



Recensement 2025

La campagne de recensement 2025 s'est achevée le 15 février. Elle s'est déroulée dans de bonnes conditions. 1107 logements ont été enquêtés.

Certains d'entre vous ont estimé que les questionnaires, en particulier celui concernant l'enquête « famille », étaient trop intrusifs. L'INSEE précise que le contenu de l'enquête est adapté aux évolutions de la société et qu'il ne sert qu'à établir des statistiques sur l'évolution démographique des communes, que les informations personnelles recueillies sont sécurisées et que la confidentialité des données est assurée.

La municipalité remercie les germinois pour l'accueil qu'ils ont réservé aux enquêteurs et le soin avec lequel les questionnaires ont été remplis.

Elle remercie également les six agents recenseurs qui se sont acquittés de cette mission.



Un nouveau « champion » dans la commune : Mathys DETOURBET

Agé de 17 ans, Mathys DETOURBET est un jeune habitant la commune qui a suivi sa scolarité à l'école de SAINT GERMAIN, puis s'est orienté en sport étude au collège Marie-Curie de Troyes. Passionné de foot depuis son plus jeune âge, et après s'être entraîné tout petit sur les infrastructures sportives germinoises, il vient d'être remarqué par l'ESTAC avec qui, il a signé un contrat « aspirant ». Depuis le 20 janvier dernier, il joue en Ligue 2 en tant qu'attaquant.

Nous lui adressons toutes nos félicitations et lui souhaitons une très belle et longue carrière dans le monde du football.



Un germinois sur le chemin de Compostelle

Plus de 200 personnes étaient présentes samedi 22 février à la Comédie SAINT-GERMAIN pour écouter **Pascal BESCOS**, germinois, leur faire vivre le pèlerinage qui l'a mené en 2024, pour la seconde fois, jusqu'à Saint-Jacques de Compostelle ; périple illustré par un beau documentaire réalisé par **Thierry BAUZER**, bénévole à la médiathèque, à partir de photos et de films pris tout au long de ce parcours. Une belle soirée chargée d'émotions qui s'est terminée par un cocktail proposé par l'association « la Société de chasse » de la commune.



VIE DES ASSOCIATIONS

Amicale Cyclo Germinoise

L'activité de l'association a été fournie en 2024 : organisation de « La randonnée germinoise » (239 cyclos et 33 marcheurs) en juin et de « La randonnée Patrick BOGE » (184 cyclos et 28 marcheurs) en septembre, participation à la semaine Internationale à Roanne en juillet, séjour à Obernai (21 participants) en juin, participation au téléthon qui a permis de reverser à l'AFM Téléthon 565 € manifestations auxquelles il faut ajouter la participation aux sorties organisées par d'autres clubs.



Au total les membres du club ont parcouru 51 176 km pour 735 sorties.

La Randonnée Germinoise : samedi 12 avril

- 3 circuits vélo de route, 80km, 50km et 30km
- 1 circuit pédestre de 9km.

Amicale Cyclo Germinoise



Le rendez-vous a lieu dans la cour de l'école primaire de Saint-Germain.

Les inscriptions seront prises à partir de 13h pour les vélos et 13h30 pour les marcheurs ; elles se montent à 3€ pour les licenciés et de 4€ pour les indépendants.

Une collation sera offerte à l'arrivée. **Contact : François 06.43.45.89.64.**

Gymnastique volontaire

L'association a fêté la nouvelle année avec ses adhérents autour d'un verre de l'amitié.

Pour rappel l'association propose :

- une séance de gym tonique le lundi soir de 19h15 à 20h15,
- du pilates le mardi soir (cours complet)
- une séance senior le jeudi matin 11h-12h.



L'association a ouvert **une nouvelle séance** orientée « sport, santé » avec un petit effectif. Elle sera animée par une personne spécialisée. Pas d'exercice au sol, accès à la salle pour les personnes à mobilité réduite grâce à l'ascenseur installé en 2024. Cette séance est programmée le jeudi de 9h45 à 10h45.

Pour tout renseignement, appeler Véronique 07.68.26.66.52

La Confrérie Saint Vincent a fêté ses 150 ans...

Le 26 janvier, la Confrérie Saint Vincent de Lépine fêtait son Saint Patron et les 150 ans de la confrérie.

A l'issue de la cérémonie religieuse célébrée par Monseigneur Alexandre JOLY, évêque du diocèse et animée par la chorale La Barbeline, les membres du bureau vêtus du costume traditionnel et portant le bâton de Saint-Vincent, la bannière, le vin, la brioche se sont dirigés en cortège vers le Hall de la Comédie pour l'Assemblée Générale, suivis par de nombreux participants parmi lesquels quelques conseillers municipaux.

Lors de l'Assemblée Générale, la Présidente, Anne-Sophie GAUTHIER, a rappelé les principales manifestations de l'année écoulée et, en particulier, la participation de 25 membres de la confrérie au festival « Fleur de Vignes » les 25 et 26 mai à Auxerre au cours duquel les participants ont pu découvrir les vignes du Clos de la Chainette, situées en plein cœur d'Auxerre dans l'enceinte même de l'hôpital.

Le verre de l'amitié offert par Philippe CHARONNAT, nouveau commissaire de La Confrérie, et la brioche ont clôturé cette matinée qui a été suivie par un repas dans la salle de la Comédie préparé par le traiteur « Le Céladon » auquel participaient 95 personnes.

Cette journée s'est déroulée sous le signe de la convivialité, l'échange et la confraternité.



Conférence sur le "Le patrimoine des églises de Lépine et du Bourg"

Vendredi 4 avril 2025
à 19h00 dans la salle du Préau

Conférence animée par Jean-Luc LIEZ, docteur en histoire de l'art, chercheur associé, Université de Lorraine-CRULH.



L'association « **Le sourire de Noélya** » organise sa randonnée familiale annuelle

le dimanche 4 mai 2025

Le départ aura lieu, de la salle du préau de Saint-Germain, à 9h pour environ 9km

Les inscriptions seront ouvertes dès 8h30. La randonnée est accessible à tous
Un parcours pour les personnes à mobilité réduite, en poussette, de 3km est prévu.



La société de chasse vous propose son 6^{ème} Vide grenier ...

le dimanche 25 mai 2025

Les exposants pourront disposer d'emplacements par multiples de 5 m qui devront être réservés et réglés à l'avance

Tarif pour 5 m linéaires : particuliers 10 € / professionnels 35 €

Restauration et buvette sur place

Animations pour les 3 – 12 ans : structures gonflables, toboggans, pêche aux canards...

Réservation au 06.77.08.55.53 ou 06.40.32.64.89

Ouverture **à partir de 6H**



Chasse aux œufs

La traditionnelle chasse aux œufs aura lieu le

dimanche 20 avril 2025 à 11h00 à l'étang de SAINT-GERMAIN.

Elle est ouverte à tous les enfants de la commune âgés de 3 à 11 ans .



Service Animation Jeunesse Enfance

L'ACCUEIL PERISCOLAIRE ET LES MERCREDIS DE JANVIER ET FEVRIER 2025

Ateliers proposés de 16h30 à 17h30 les jours d'école

Outre la « pause cartable » qui est toujours proposée deux soirs par semaine, les enfants peuvent s'inscrire à différents ateliers suivant leurs envies. Pour satisfaire chaque enfant, les encadrants ont proposé diverses activités :

- **Sportives** : les enfants ont découvert le handball sur cette période, ils ont également fait du STEP en musique et de l'entretien musculaire.
- **Ateliers créatifs** : mandalas et créations de rosaces avec les plus petits et initiation à la sculpture.

Activités des mercredis

A LA DECOUVERTE DU METIER DE SOIGNANT POUR LES MATERNELLES

Pour garder le corps en bonne santé, les petits ont fait des petits exercices de motricité et de gymnastique.

Au programme de ce cycle consacré au soin, les enfants ont eu différentes missions :

- fabrication d'une trousse de médecin
- apprentissage de la manipulation de pinces et d'aiguilles
- découverte de la radiologie et du squelette reproduit en peinture.

Tous ont réussi à soigner leur doudou !

Le métier de vétérinaire a permis de découvrir les soins prodigués sur les animaux.

Pour accompagner cette découverte, des histoires ont été lues à la médiathèque et des sketches improvisés par les animateurs.



PROJET SPORT POUR LES ELEMENTAIRES

Le projet sport se poursuit avec la découverte du KIN BALL.

Cette activité s'est déroulée tous les mercredis matin des mois de janvier et février. Au cours de cette période hivernale, les plus grands se sont adonnés au bricolage, ont décoré la salle avec des flocons de neige, ont confectionné des couronnes de rois, et ont joué avec des jeux de société à la médiathèque.



VACANCES D'HIVER 2025

Le SAJE, ouvert durant les deux semaines de vacances (du 10 au 21 février), a accueilli en moyenne une vingtaine d'enfants chaque jour.

THEME : La montagne et les sports d'hiver s'invitent chez les p'tits Germinois

Les 3- 5 ans

- loto de la montagne, création de moufles, atelier modelage ;
- découverte du téléphérique ;
- parcours du skieur dans la montagne des légumes ;
- histoires et jeux à la médiathèque

Les 6-12 ans

- éveil corporel chaque matin pour être en forme pour les sports de glisse avec randonnée autour de l'étang ;
- divers grands jeux en lien avec le biathlon, le hockey ;
- fabrication de fresques de ski ; réalisation d'une affiche de station de montagne, création de patins à glace ;

En lien avec le thème, une sortie a été organisée pour l'ensemble des enfants à la patinoire des 3 Seine.

Divers grands jeux en lien avec le biathlon, le hockey, gagner son étoile



CLUB ADOS

Au cours de ces deux semaines :

- Après-midi au Laser Game, découverte du padel avec un encadrant à la Chapelle St Luc ;
- Accueil libre au club avec jeux, ateliers culinaires et concours du « meilleur pâtissier » ;
- Rencontres sportives interclubs : tennis de table, tchoukball et kinball ;
- Après-midi cinéma et prises de photos avec le Cœur de Troyes le jour de la St Valentin.



VACANCES DE PRINTEMPS 2025

Ouverture du 07 au 18 avril 2025

Date limite pour les inscriptions :

Vendredi 14 mars 2025

Mail : saje@mairie-saintgermain.fr



ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE - URBANISME

Un entretien respectueux de notre environnement...

Depuis 2019, pour des raisons de santé publique et environnementales, l'utilisation de pesticides chimiques est interdite pour le désherbage des espaces publics. Cet entretien nécessite donc plus de main-d'œuvre et plus de temps. Il est réalisé, sur la commune, par les 3 agents du service des espaces verts.

Les voies situées derrière les commerces et le long de la route de Lépine ont été totalement démoussées manuellement et sont désormais propres.



Halte aux incivilités...

La municipalité se trouve confronté à des incivilités de tous ordres, qu'il s'agisse de :

- nuisances sonores engendrées notamment par les tondeuses, mobylettes ou autres motos ;
- non-respect de l'environnement (brûlage de déchets à l'air libre, dépôts sauvages, papiers jetés à terre, fleurs et plantations arrachées ou volées sitôt plantées ;
- vitesse excessive des véhicules, stationnement sur les trottoirs ou les voies douces ;
- non-respect des règles d'urbanisme, (rappelons que le service urbanisme est à disposition pour vous accompagner dans vos démarches pour la réalisation de clôture, changement de tuiles, de volets, de fenêtres, ravalement de façade...)
- haies débordant sur le domaine public ;
- divagation des animaux domestiques et déjections animales ;
- non-respect des jours de sorties des poubelles.

... Cette liste n'est, bien sûr, pas exhaustive...

Sécurité oui ! mais attention au respect du voisinage

Afin de renforcer leur sécurité, certains germinois ont installé sur leur propriété des dispositifs de vidéosurveillance. Ces dispositifs doivent respecter certaines règles qu'il ne faut pas méconnaître dont en particulier le respect et la vie privée des voisins et des passants

Le secrétariat de la mairie a reçu plusieurs plaintes pour non-respect de ces règles.



Videosurveillance privée : ce que dit la loi

Dans le cadre d'une utilisation privée, votre caméra ne peut filmer que l'intérieur de votre propriété: dans votre maison ou appartement, dans votre jardin ou le chemin d'accès privé à votre propriété, par exemple. Si votre caméra est située à l'extérieur de votre logement, elle doit toujours être orientée sur celui-ci (porte d'entrée, fenêtre, votre clôture, etc). Il est strictement interdit de filmer la voie publique, y compris pour assurer la sécurité de votre véhicule garé devant votre domicile par exemple...

LA MEDIATHEQUE

Agenda

Café des lecteurs

Samedi 8 mars à 10h
Inscription conseillée



Lectures et atelier papier du printemps

Avec Clémence

Mercredi 26 mars à 14h30

A partir de 6 ans, sur réservation



Après-midi jeux avec la ludothèque La Trottinette

Vendredi 18 avril
de 14h30 à 17h30

Inscription conseillée



Initiation à la magie

Avec Clémence

Mercredi 23 avril à 14h30

A partir de 8 ans, sur réservation



Mois des Tout-petits

Programme bientôt disponible

Retour en images

En février, durant les vacances, plusieurs animations ont eu lieu à la médiathèque. Un après-midi, la ludothèque la Trottinette a proposé la découverte de différents jeux de société pour le bonheur des enfants comme de leurs parents.



Une machine à badges a été prêtée par la médiathèque départementale de l'Aube. Des usagers ont eu le plaisir de réaliser un badge avec les motifs et couleurs de leur choix.



Quelques livres à emprunter à la médiathèque

Votre ado, Marcel Rufo et Christine Schilte

Elisabeth princesse à Versailles, Annie Jay

Petit Ours Brun s'habille



Les coups de cœur de Viviane, bénévole à la médiathèque

Madelaine avant l'aube, Sandrine Collette

Un magnifique roman, très sombre sur la condition humaine paysanne.

L'arrivée de l'enfant Madelaine pose beaucoup de questions.

J'ai adoré l'écriture très précise, très détaillée.



Broderies, Audrey Demarre

Un livre avec de magnifiques photos de broderies faites par des artistes du monde entier. Des artistes libres, audacieux, talentueux.

Je l'ai feuilleté, encore et encore...

Un vrai plaisir pour les yeux.



Les Petits Champions de la Lecture

Depuis le mois d'octobre 2024, les élèves volontaires (bravo à tous !) des classes de CM1 et CM2 se sont entraînés à la lecture à voix haute avec un extrait, d'environ 3 min, d'un roman de leur choix.

Mardi 14 janvier ont eu lieu les finales « classes ». La semaine suivante, 6 élèves ont à nouveau lu les quelques pages choisies lors de la finale « école ». C'est Zia, qui ira défendre les couleurs de l'école de Saint-Germain à la finale départementale.



Horaires d'ouverture

Mardi	/ 16h-18h
Mercredi	10h-12h / 14h-18h
Judi	/ 16h-18h
Vendredi	/ 14h-18h
Samedi	10h-12h / 14h-17h

Médiathèque Municipale de Saint-Germain

Rue des Cerisiers

Tél. : 03-25-72-52-35

contact@mediatheque-saintgermain.fr

www.mediatheque-saintgermain.fr

mediathèque
saint-germain

**Continuez à profiter
de nos promotions**

Flashez le QR Code



**et découvrez
nos catalogues en ligne
ou dispo en magasin**

SUPER U

**150 route de Troyes
10120 SAINT GERMAIN
Tél. : 03 25 75 93 30**

www.superu-saintgermain.com

DRIVE

coursesu.com

St Germain

HORAIRES D'OUVERTURE

Notre équipe vous accueille :

du Lundi au Samedi :

8h30 à 19h30

**Le vendredi
de 8h30 à 20h**

**Le dimanche
de 9h à 12h30**

NON STOP

